

Subsides

● (2310)

Le vice-président: Le ministre pourra peut-être conclure son intervention quand le prochain orateur aura terminé. La parole est au député de Malpèque.

M. Gass: Monsieur le président, le temps passe et j'aimerais poser beaucoup de questions au ministre de l'Agriculture. Le député de Carleton-Charlote a posé certaines questions sur les problèmes de l'industrie des plants de pommes de terre dans l'Est du Canada, au Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Édouard. C'est une question qui me préoccupe aussi à cause de l'importance de ce secteur dans l'Île-du-Prince-Édouard. Je voudrais aussi lui poser certaines questions sur les répercussions que le programme de péréquation et d'aide au transport des plantes fourragères a sur les producteurs laitiers, les producteurs de bœuf et d'œufs de l'Île-du-Prince-Édouard mais je crains que le temps ne me permette pas de le faire.

Je vais passer brièvement à certaines questions sur la politique laitière. L'entente quinquennale du gouvernement fédéral sur le programme laitier et la politique tarifaire entrées en vigueur au mois d'avril 1975 n'ont pas été renouvelées. Je crois savoir que le gouvernement effectue actuellement une étude interministérielle approfondie sur la politique laitière de notre pays. D'après les producteurs laitiers, ce programme quinquennal a été couronné de succès. Les producteurs laitiers souhaitent tous qu'on conserve cette politique qui vise les industriels et les consommateurs. J'ai écouté exprès tout à l'heure le député de Joliette quand il a abordé le même sujet. Il a pu obtenir du ministre qu'il lui précise que le programme et la politique tarifaire allaient entrer en vigueur en 1981. Mais que se passera-t-il quatre ans après 1981? Je voudrais savoir si le ministre peut affirmer aux producteurs laitiers qu'il va leur garantir pendant encore cinq ans cette politique tarifaire. En vertu du programme fédéral de stabilisation des prix, on paie une subvention directe aux producteurs sur le lait destiné à la fabrication de produits laitiers. Cette mesure a pour objet de modérer le prix des produits laitiers. Par ailleurs, tout en encourageant la consommation, cette subvention permet au Canada d'avoir une industrie laitière plus importante que ce ne serait le cas normalement. La subvention directe par hectolitre est demeurée au même niveau depuis le 1^{er} avril 1975, soit \$6.03. Au cours des cinq années qui se sont écoulées depuis, la valeur réelle de la subvention est tombée à \$3.46. Cela s'est traduit par une réduction graduelle du coût réel du programme de subvention directe pour le trésor public.

Je voudrais poser au ministre une autre question: peut-il donner aux producteurs laitiers l'assurance qu'ils ne seront pas victimes d'une réduction de la subvention directe qui leur est versée, en termes de dollar? En outre, compte-t-on augmenter le montant de cette subvention? Les producteurs laitiers du Canada viennent tout juste d'assister à un congrès qui a eu beaucoup de succès sur l'évaluation de la production laitière. Cette activité consiste à mesurer le rendement de chaque bête dans un troupeau de vaches laitières, ce qui aide le producteur à gérer efficacement son exploitation. Il faut investir davantage dans ce secteur de la production laitière. Les producteurs savent qu'il leur faudra payer davantage, mais ils voudraient bien que le gouvernement fasse sa part. Le ministre peut-il leur donner l'assurance que le gouvernement continuera à appuyer leurs efforts en matière d'évaluation de la production laitière, aspect très important de la gestion d'une exploitation laitière?

Monsieur le président, j'ai quatre questions à poser au ministre. Peut-il garantir aux producteurs laitiers que le gouvernement reconduira pour cinq années encore sa politique tarifaire? Peut-il aussi leur garantir que la subvention directe qui leur est versée ne subira pas de réduction en termes de dollars? Le gouvernement a-t-il l'intention d'accroître le montant de cette subvention? Et enfin, ma dernière question est la suivante: peut-il assurer aux producteurs laitiers que le gouvernement continuera d'appuyer leurs efforts dans le domaine de l'évaluation de la production laitière, ou évaluation du rendement, qui est un aspect important de la gestion d'une exploitation laitière? Je vais laisser au ministre le temps de répondre car je suis impatient d'entendre ses réponses.

M. Whelan: Le ministre peut-il garantir aux producteurs laitiers du Canada qu'ils continueront de bénéficier de la meilleure politique laitière au monde? Voilà à mon avis la question que le député vient de poser. La réponse est oui.

M. Gass: Pour combien de temps encore?

M. Whelan: Monsieur le président, tout a très bien fonctionné depuis huit ans. Même quand le gouvernement conservateur était au pouvoir, il n'a rien osé faire qui aurait modifié l'excellent programme que nous avons mis au point au fil des années.

Le programme de contrôle du rendement sera effectivement maintenu. C'est un des meilleurs programmes du monde. Il nous a permis d'obtenir les meilleures races de bétail du monde sur le plan génétique. Le monde entier nous envie. Le programme de contrôle du rendement que nous avons depuis un certain temps ne sera pas abandonné.

Augmenterons-nous le montant des subventions agricoles? Non, pour la bonne raison que la formule de fixation du prix tient compte de la hausse dont les agriculteurs ont besoin pour que l'industrie laitière reste saine. Le Canada est un des pays où l'industrie laitière prospère le plus.

Je pense avoir répondu à toutes les questions du député.

M. Gass: Il y a une question à laquelle le ministre n'a pas répondu, monsieur le président; je suis certain que c'est un oubli de sa part. Le ministre peut-il promettre aux producteurs laitiers que le montant de la subvention qui leur est versée directement ne diminuera pas?

M. Whelan: Monsieur le président, je n'ai pas insinué, et personne d'autre non plus, qu'il faille réduire les subventions. Nous ne les avons pas diminuées ni augmentées depuis cinq ans. Le montant n'a pas bougé. La formule de fixation des prix permet aux agriculteurs de retirer leurs profits du marché, ce qui était le but visé, comme je l'ai déjà dit. Avant que les conditions du marché ne se détériorent, lorsque les pays du marché commun se sont mis à déverser des centaines de milliers de tonnes de lait en poudre écrémé et autres produits sur le marché mondial, contribuant ainsi à faire chuter les prix, le Canada pouvait se vanter d'avoir le meilleur système d'approvisionnement de toute l'histoire de son industrie laitière. Autant que je sache, nous n'avons aucuns excédents de produits laitiers et les stocks qui sont très bas, sont tous déjà vendus.

M. Gass: Monsieur le président, je tiens à remercier le ministre d'avoir bien voulu répondre à mes questions. J'en ai quelques autres à lui poser mais mon temps de parole est malheureusement limité. J'aimerais savoir quelles mesures